

Discours du Trône POUR RENFORCER L'AVANTAGE ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO

Allocution prononcée par

l'honorable James K. Bartleman
lieutenant-gouverneur de l'Ontario

à l'ouverture de la deuxième session
de la trente-huitième Législature de la province de l'Ontario

le 12 octobre 2005





INTRODUCTION : L'AVANTAGE ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, citoyennes et citoyens de l'Ontario.

Le Discours du Trône est l'une de nos conventions parlementaires les mieux établies.

Permettez-moi pourtant de l'entamer de façon non conventionnelle en exprimant personnellement ma gratitude envers les nombreux Ontariens et Ontariennes qui continuent de soutenir les efforts que je déploie pour promouvoir l'alphabétisation et la santé mentale chez les jeunes Autochtones du Nord de l'Ontario.

Les Ontariennes et Ontariens ont déjà fait don de plus de 1,2 million de livres lors d'une campagne de collecte de livres au profit des communautés autochtones. Ils ont appuyé le jumelage de 100 écoles autochtones avec des écoles publiques et des écoles catholiques. Et, pour la première fois l'été dernier, cinq camps d'alphabétisation et de bien-être mental ont eu lieu dans des régions éloignées de la province.

Sur cette lancée, je voudrais que l'on organise d'autres camps l'été prochain, dans l'espoir d'abaisser le nombre effarant de suicides parmi les enfants autochtones.

Merci. Thank you. Miigwech.

Les Ontariennes et Ontariens viennent de tous les coins du monde. Quand le malheur frappe, où que ce soit sur la planète, cela les touche personnellement et ils tiennent à faire quelque chose.

Votre gouvernement entend associer ses efforts à ceux du gouvernement fédéral pour venir en aide aux victimes du violent tremblement de terre qui a frappé l'Asie du Sud la fin de semaine dernière, et il fait instamment appel à la générosité de chacun pour secourir les millions de sinistrés et participer à la reconstruction. Je propose maintenant que nous observions un moment de silence en signe de respect pour les milliers de disparus.

Nous célébrons actuellement l'Année de l'ancien combattant, en l'honneur des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur jeunesse et parfois leur vie afin que nous puissions jouir de la paix et de la liberté.



À l'intention des anciens combattants, le gouvernement a réalisé une plaque d'immatriculation décorée du coquelicot, pour témoigner du respect et de la reconnaissance qu'éprouvent envers eux les conducteurs de l'Ontario.

En souvenir du service et des sacrifices de ces hommes et de ces femmes, l'Assemblée a décidé d'élever un nouveau monument commémoratif dans l'enceinte de Queen's Park – le premier du genre depuis 65 ans.

Nous avons aujourd'hui l'honneur de compter parmi nous le major-général à la retraite Richard Rhomer, un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale qui, pilote de chasse et de reconnaissance dans l'Aviation royale du Canada de 1942 à 1945, a participé au débarquement du Jour J.

Je lui demande de se lever et, au nom des 12 millions d'Ontariennes et Ontariens, j'invite toutes les personnes présentes à lui exprimer notre reconnaissance – à lui et à tous les anciens combattants.

Je tiens, à titre personnel, à offrir mes vœux à l'ancien président de l'Assemblée législative, Alvin Curling, qui, après avoir bien servi sa province, saura également bien servir son pays dans des fonctions diplomatiques.

Comme moi, vous trouverez sans doute plaisant que ce personnage qui irradie la chaleur nous quitte maintenant, aux abords de l'hiver, pour la République dominicaine.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à son successeur à la présidence de l'Assemblée, dont l'entrain est communicatif et dont les états de service dans la fonction publique sont exemplaires.

Cette présidence, que j'ai l'honneur d'assumer aujourd'hui, est entre bonnes mains.

Depuis le dernier Discours du Trône que j'ai prononcé devant l'Assemblée, l'Ontario a perdu 11 députés provinciaux : Joseph « Gaston » Demers, Dominic Agostino, Gordon Mills, Joseph Earl McEwen, John L. Brown, Robert Boyer, Joseph Albert Bélanger, Donald William Ewen, Gordon E. Smith, Thomas Alfred Wardle et Allister Johnston.



Pour la plupart d'entre nous ici présents, c'est le nom de Dominic Agostino qui évoque les souvenirs les plus vifs.

Nous nous souviendrons de son attachement pour l'Assemblée et pour la province.

Tous et chacun de ces hommes politiques ont tour à tour fait preuve d'un profond dévouement à l'égard des Ontariennes et Ontariens, et nous leur rendons hommage aujourd'hui.

Ce que nous appelons Discours *du Trône* est d'abord un discours *pour* la population de l'Ontario. Il s'adresse aux millions d'Ontariennes et Ontariens qui se rendent au travail tous les matins, faisant tout en leur possible en vue d'améliorer leur sort et celui de leurs enfants et d'édifier un avenir prometteur pour leur province et leur pays.

Ce discours leur est destiné.

Et c'est afin d'oeuvrer dans leur intérêt que nous sommes réunis en cette nouvelle législature.

Nos travaux s'inscrivent dans le tournant du XXI^e siècle, à une période d'énormes défis et d'opportunités sans limites.

Dans ce discours, je parle de renforcer l'avantage économique de l'Ontario, justement pour relever ces défis et exploiter ces opportunités.

Nous savons que l'Ontario est à la mesure du monde moderne; nous savons aussi qu'il peut réussir haut la main.

Nos assises sont solides, notre population est ingénieuse et travailleuse.

Notre patrimoine est une source de fierté.

Et notre avenir est plein de promesses.

Cependant, notre destinée est influencée par nombre d'événements qui surviennent par-delà de nos frontières.



Nous prenons part à une économie extrêmement complexe, véritablement mondiale – une économie qui est fonction de réalités aussi graves que la guerre et la paix, aussi versatiles que la politique et le commerce internationaux, aussi imprévisibles que la nature humaine et la nature tout court.

Il n'est pas d'institution ni de gouvernement qui puisse à soi seul contrôler la marche de l'économie mondiale.

Mais votre gouvernement ne ménage aucun effort pour que les Ontariennes et Ontariens s'y taillent la place qui leur revient.

Il comprend que tout – que ce soit la compétitivité de nos entreprises, notre capacité de financer une société à visage humain ou les possibilités d'avenir que nous offrons à nos enfants – dépend de la prospérité de la province.

C'est pourquoi le gouvernement travaille avec les Ontariennes et Ontariens à renforcer l'avantage économique de la province, c'est-à-dire à rehausser le niveau d'instruction et les compétences de notre population..., à améliorer la santé publique..., à stimuler l'innovation et à miser sur notre diversité..., et à veiller à ce que les éléments fondamentaux soient en place.

Il y a maintenant deux ans que les Ontariennes et Ontariens collaborent à un redressement remarquable dans chacun de ces secteurs.

Nous faisons certes des progrès.

Mais le moment est venu d'accélérer le rythme de ces progrès.

REHAUSSER LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LES COMPÉTENCES DE NOTRE POPULATION

Les capacités intellectuelles et le savoir-faire d'une population active hautement qualifiée sont la locomotive économique du XXI^e siècle.



Si bien qu'en relevant le niveau d'instruction et les compétences de notre population, nous renforçons l'avantage économique de l'Ontario.

Le projet du gouvernement en matière d'instruction et de compétences vise le succès à chaque étape cruciale de la courbe d'apprentissage, en prévoyant les moyens nécessaires pour que :

- Les jeunes enfants soient prêts à apprendre dès qu'ils arrivent à l'école;
- Les élèves atteignent un niveau élevé en lecture, écriture et mathématiques dès l'âge de 12 ans;
- Les jeunes continuent à apprendre jusqu'à l'âge de 18 ans au moins;
- Des possibilités d'apprentissage leur soient offertes après le secondaire, à l'université, au collège ou dans le cadre d'un programme d'apprentissage ou d'un programme de préparation à l'emploi de la plus haute qualité.

Ce projet débute par la Stratégie Meilleur départ, qui rendra plus abordables les services de garde et les programmes d'apprentissage pour jeunes enfants; on viendra ainsi en aide à des milliers de familles de travailleurs.

On y prévoit également le financement de 25 000 nouvelles places de garderie et l'octroi de subventions à des milliers de familles à revenu faible et moyen.

Ce projet fait date – il représente l'aboutissement d'années de travail acharné pour des personnes qui ont consacré leur vie aux enfants et aux jeunes ontariens.

Nous rendons hommage aujourd'hui à celle qui, ici présente, incarne leur dévouement, leur persévérance et leur poursuite de l'excellence : saluons l'honorable Margaret McCain.

Au moyen de la Stratégie Meilleur départ, nous veillerons à ce que nos enfants soient prêts à apprendre lorsqu'ils entreront à l'école.

Le gouvernement fait porter ses efforts sur la réduction de la taille des classes, pour que les chances d'apprendre des enfants ne soient pas compromises.



Les classes sont désormais plus petites dans 2 100 écoles, du jardin d'enfants à la 3^e année – grâce au recrutement de 2 400 nouveaux enseignants et enseignantes.

Ces années sont cruciales : nos enfants y acquièrent en lecture, écriture et mathématiques les fondements des compétences requises au XXI^e siècle.

Le gouvernement continuera donc à réduire la taille de ces classes pour qu'elles ne comptent pas plus de 20 élèves d'ici 2007-2008.

Les parents auront accès à un nouveau site Web, renfermant des renseignements à jour sur la taille des classes dans l'école de leur choix et dans tout l'Ontario.

L'Ontario tient à ce que les enfants aient atteint un niveau élevé en lecture, écriture et mathématiques dès l'âge de 12 ans – autre point tournant dans le développement des élèves et stade où ils affinent leurs compétences et commencent à réfléchir à leur avenir.

Pour ce faire, le gouvernement a embauché des centaines d'enseignantes et enseignants spécialisés en littératie et numératie, formé des milliers d'autres aux techniques de pointe en enseignement de la lecture et des mathématiques, et consenti des ressources supplémentaires pour doter les élèves de nouveaux manuels scolaires, entre autres.

Pour la première fois, de nouveaux agents et agentes du rendement des élèves travaillent auprès des écoles, veillant à ce que les élèves ne manquent de rien pour réussir, et à ce que les méthodes qui donnent de bons résultats dans certaines écoles soient étendues à toutes les autres.

Pour favoriser le partage des pratiques exemplaires – véritable moteur de réussite pour nos élèves – on a institué un Secrétariat de la littératie et de la numératie, qui réunit des éducatrices et éducateurs d'élite, parmi les plus novateurs de notre province.

Le gouvernement rend hommage au dévouement de tous ses partenaires en éducation – enseignantes et enseignants, directrices et directeurs d'école, travailleuses et travailleurs en éducation, conseillères et conseillers scolaires – en applaudissant leurs



collègues ici présents : Jim Spyropoulos, directeur de la Newtonbrook Secondary School, où l'on fait tout pour améliorer le rendement des élèves, et Avis Glaze, directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario et directrice générale du Secrétariat.

Le gouvernement tient à remercier les collectivités qui soutiennent nos écoles, les parents qui participent aux projets et supervisent les devoirs à la maison et, d'abord et surtout, les élèves qui s'efforcent de réussir, car c'est ensemble que nous avançons.

Le pourcentage des élèves qui répondent aux normes provinciales en lecture, écriture et mathématiques a augmenté de 8 pour 100 l'année dernière, et le gouvernement attend avec intérêt les prochains résultats.

Nous devons travailler la main dans la main pour activer le rythme de ce progrès et réaliser un objectif ambitieux, soit qu'au moins 75 pour 100 de nos enfants aient atteint un niveau élevé en lecture, écriture et mathématiques à l'âge de 12 ans.

Et nous savons que nous pouvons continuer à travailler ensemble, puisque nous avons instauré le climat de calme et de stabilité si nécessaire à nos élèves en concluant des ententes sans précédent de quatre ans avec nos partenaires en éducation. Pour la première fois en Ontario, il y aura une authentique synergie entre le gouvernement et l'ensemble de ses partenaires : enseignantes et enseignants, conseils scolaires, directrices et directeurs d'école, conseillères et conseillers scolaires, élèves, parents et travailleuses et travailleurs de soutien en éducation.

Le gouvernement s'efforcera aussi d'étendre ce partenariat à la collectivité tout entière, pour aider la population, les organismes à but non lucratif et les entreprises à jouer un rôle de soutien qui est essentiel au succès de nos élèves.

Tout comme l'adolescence marque la transition entre l'enfance et l'âge adulte, le secondaire peut représenter un tournant crucial dans la vie des jeunes Ontariennes et Ontariens.

C'est alors que votre fils ou votre fille prend une décision lourde de conséquences : poursuivre ses études – ou les abandonner.



Aucune décision n'est plus critique pour son avenir – aucun moment plus important pour la prospérité et l'avenir de l'Ontario.

Or, trop de jeunes ne font pas le bon choix : près du tiers décrochent.

Aucune initiative n'a donc plus de poids pour l'avantage économique de l'Ontario que ce projet du gouvernement de veiller à ce que nos jeunes continuent d'apprendre – en classe ou dans le cadre d'un programme d'apprentissage ou de formation à l'emploi – au moins jusqu'à l'âge de 18 ans.

Le gouvernement doit présenter un projet de loi qui, s'il est adopté, rendra l'apprentissage obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'Ontario ne laissera pas tomber ses jeunes.

Le gouvernement entend plutôt les mobiliser en s'efforçant d'adapter l'enseignement à leurs besoins.

On mettra en place un diplôme parallèle d'études secondaires, qui mettra l'accent sur l'acquisition d'une compétence ou l'apprentissage d'un métier.

Ce diplôme établira une norme autre – non pas inférieure, mais différente.

L'embauchage de 1 300 nouveaux enseignants et enseignantes au secondaire fera que chaque école disposera d'au moins une enseignante ou un enseignant pour la réussite des élèves; ces derniers pourront ainsi compter sur le soutien, les programmes et l'expérience appropriés.

On étoffera les programmes conçus pour aider les décrocheurs à reprendre leurs études ou à s'inscrire à un programme d'apprentissage ou de formation à l'emploi.

Enfin, on mettra en train des projets spéciaux d'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde à l'intention des élèves qui ont du mal à réussir ou qui ont besoin d'aide supplémentaire à ce chapitre.

Nous continuerons à répondre aux défis particuliers qui se posent aux conseils scolaires de langue française de l'Ontario en constituant un groupe de travail



permanent chargé de promouvoir la culture de langue française, de freiner l'assimilation et de contribuer à retenir nos élèves francophones dans leurs écoles.

Pour aider nos élèves à aller de l'avant et pour contrer le décrochage, des intervenants de tous les milieux devront conjuguer leurs efforts – élèves, éducatrices et éducateurs, parents et, surtout, employeurs.

Il faudra aussi multiplier les possibilités de placements coopératifs et autres pour les jeunes, et le gouvernement lancera un appel en ce sens aux entreprises de l'Ontario, grandes et petites.

Le gouvernement fixera des repères bien définis pour accroître le pourcentage des élèves du secondaire qui obtiennent leur diplôme.

Les élèves qui continuent de se prévaloir des possibilités offertes méritent ce que l'Ontario peut leur offrir de mieux.

En conséquence on investira, par le biais du Plan d'action pour des résultats supérieurs, un supplément de 6,2 milliards de dollars dans le secteur postsecondaire au cours des cinq prochaines années.

Voilà une des initiatives économiques les plus ambitieuses jamais lancées dans la province.

Et quel meilleur témoignage de la volonté qu'a l'Ontario de renforcer son avantage économique en relevant le niveau d'instruction et les compétences de sa population.

Le Plan a trois objectifs : hausse de la qualité, amélioration de l'accessibilité et accroissement de la responsabilité.

Hausser la qualité signifie enrichir l'expérience des étudiantes et étudiants, augmenter le taux d'obtention des diplômes et intensifier la recherche.

Améliorer l'accessibilité signifie veiller à ce qu'aucun élève qualifié ne se voie refuser l'accès à des études postsecondaires à cause du manque de moyens.



Accroître la responsabilité signifie montrer au public que les nouveaux investissements donnent des résultats.

La situation familiale des élèves ne devrait pas faire obstacle à leurs aspirations.

D'ores et déjà, 135 000 familles à faible et moyen revenu bénéficient d'une aide qu'elles n'auraient pas reçue avant l'adoption du Plan d'action pour des résultats supérieurs.

Cette année, 32 000 étudiantes et étudiants des deux premières années d'études postsecondaires ont reçu des bourses plutôt que des prêts – ce qui ne s'était pas produit depuis plus de 10 ans.

En Ontario, le progrès est depuis longtemps mû par le désir de chaque génération de voir la suivante aller plus haut et plus loin.

Fort de cette tradition, le gouvernement entend créer le programme Première génération, à l'intention des jeunes aspirant à être les premiers de leur famille à faire des études postsecondaires.

Le gouvernement prévoira des initiatives pour améliorer l'accès aux études supérieures des personnes qui y sont sous-représentées, notamment les personnes handicapées, les Autochtones et les francophones.

Il poursuivra ses efforts pour augmenter le nombre des apprentissages disponibles dans les métiers spécialisés – cette année, l'année suivante et l'année d'après – parce que, dans une économie telle que la nôtre, l'alliance des connaissances et des compétences aboutit à la prospérité.

Au cours de l'année à venir, le gouvernement et ses partenaires travailleront à la mise en oeuvre du Plan d'action pour des résultats supérieurs, en vue d'assurer qualité, accessibilité et responsabilité.



AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE

Les Ontariennes et Ontariens apprécient au plus haut point leur système de santé universel, qui est financé par les deniers publics et dont les services sont dispensés en fonction de leurs besoins et non de leurs ressources pécuniaires.

Le régime d'assurance-santé témoigne de deux valeurs fermement ancrées dans notre culture : la justice et la compassion.

De plus, en ce XXI^e siècle, le régime d'assurance-santé est un volet important de l'avantage économique ontarien.

Le régime d'assurance-santé nous aide à attirer investissements et emplois. En effet, les entreprises qui décident de s'implanter en Ontario s'épargnent les frais des coûteux régimes d'assurance pour employés, tels que ceux qui ont cours aux États-Unis.

Et le fait que d'excellents soins de santé soient offerts à tous contribue à maintenir notre population en santé, avec l'accroissement de productivité correspondant.

Notre régime d'assurance-santé nous confère ainsi un double avantage concurrentiel : des coûts moindres et une productivité accrue.

Pour renforcer cet avantage, il nous faut améliorer le niveau des soins et veiller à la pérennité de notre régime d'assurance-santé, garant d'une population ontarienne productive pendant des générations à venir.

C'est pourquoi le gouvernement réduit actuellement les temps d'attente dans les cas d'interventions médicales majeures, en haussant le nombre de celles-ci :

- de 8 pour 100 pour les scanographies;
- de 11 pour 100 pour les opérations du cancer;
- de 16 pour 100 pour les opérations de la cataracte;
- de 17 pour 100 pour les chirurgies cardiaques;
- de 28 pour 100 pour les remplacements de la hanche et du genou;
- de 42 pour 100 pour les examens IRM.



Ce sont là certaines des plus fortes augmentations jamais réalisées.

Le gouvernement, de concert avec des spécialistes du domaine médical, se penchera sur les temps d'attente appropriés pour ces interventions en regard de leur durée effective à l'heure actuelle et suivra de près le processus de réduction.

On lancera un nouveau système intégré d'information et un nouveau site Web qui permettra aux clients de se renseigner par eux-mêmes sur les temps d'attente à l'hôpital local et de savoir si l'intervention nécessaire ne pourrait pas être pratiquée plus tôt dans un autre établissement.

Ce type de transparence, de responsabilité et de service est sans précédent.

Soixante-neuf équipes Santé familiale – appelées à dispenser des soins améliorés à plus d'un million d'Ontariennes et Ontariens – sont actuellement en voie de formation dans tous les coins de la province. On devrait annoncer la formation de 80 autres de ces équipes au cours de l'année qui vient.

Ces équipes sont constituées d'infirmières et infirmiers, d'infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, de diététistes, de pharmaciennes et pharmaciens, de travailleuses et travailleurs en santé mentale et de médecins. Pour leur part, les médecins pourront recevoir un nombre beaucoup plus élevé de patients, soit 52 pour 100 de plus, grâce à ce travail en équipe.

Pour mieux remédier à la pénurie de médecins qui touche encore trop de collectivités ontariennes, le gouvernement prend actuellement des mesures : on augmente de 23 pour 100 le nombre de places dans les écoles de médecine, on multiplie par deux le nombre de places offertes aux diplômés en médecine d'autres pays et on a récemment inauguré l'École de médecine du Nord-Ontario, la première à voir le jour dans la province depuis 30 ans.

On vient de créer 3 000 emplois d'infirmières et infirmiers – et, d'après l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, le nombre des postes à temps plein est passé de 51 à 59 pour 100 au cours des deux dernières années.

Cela signifie un meilleur suivi thérapeutique. Le gouvernement continuera de travailler avec les fournisseurs de soins de santé et le personnel infirmier pour



atteindre l'objectif visé de 8 000 nouveaux postes d'infirmières et infirmiers, assortis d'emplois à plein temps dans une proportion de 70 pour 100.

Julie Longhurst est une infirmière récemment diplômée de l'Ontario qui vient d'accepter un poste à temps plein au Toronto East General Hospital. Affectée au centre familial des naissances, M^{me} Longhurst veillera à ce que tout se passe bien pour les nouvelles familles de l'Ontario.

En saluant l'infirmière Longhurst, nous honorons toutes les femmes et tous les hommes qui assurent si vaillamment le soin des patients de l'Ontario.

Le gouvernement a décidé d'augmenter de 10 pour 100 l'enveloppe des soins de longue durée, afin de mettre en place un système qui soit digne des aînés qui ont édifié notre province. Un nouveau projet de loi sur les soins de longue durée sera proposé pour faire fond sur cet investissement.

On veut par ailleurs reconnaître la responsabilité des collectivités en mettant sur pied 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé qui auront pour mandat de planifier la prestation des soins de santé au palier local. Votre gouvernement proposera un projet de loi qui, s'il est adopté, permettra de financer ces services.

L'adage selon lequel « Mieux vaut prévenir que guérir » a pris un sens nouveau au XXI^e siècle. On n'a jamais ressenti aussi cruellement l'escalade des coûts de santé, le vieillissement et la croissance des populations et la nécessité de stabiliser les taux d'imposition à un niveau concurrentiel. C'est pourquoi notre projet de consolidation du secteur de la santé accorde tant d'importance à la promotion d'un mode de vie sain.

Pour la première fois dans notre histoire, le gouvernement s'est adjoint un ministre de la Promotion de la santé qui coordonne un ambitieux programme visant à promouvoir des modes de vie plus sains et plus actifs en Ontario.

Ce programme chapeaute des dispositions législatives restreignant l'usage du tabac dans les lieux publics et les lieux de travail clos, la campagne stupid.ca pour encourager les jeunes à arrêter de fumer et le plan VIE ACTIVE 2010, campagne d'incitation à l'activité physique. Il prévoit en outre que la province assumera une part plus importante des coûts de la santé publique.



Ayant banni les aliments vides des distributeurs automatiques dans les écoles élémentaires, l'Ontario exigera maintenant des élèves de ces écoles qu'ils fassent au moins 20 minutes d'activité physique tous les jours de classe.

Le gouvernement est résolu à protéger la santé de la population ontarienne en réduisant la pollution de l'air et en surveillant la salubrité de l'eau potable.

Pour la production d'électricité, il remplacera l'alimentation au charbon par des procédés plus propres, et il a prévu que la dernière centrale au charbon cesserait ses activités au début de 2009.

Conformément aux recommandations du Rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton, il proposera des dispositions législatives assurant la surveillance de l'eau potable à sa source.

Il améliorera le processus d'évaluation environnementale, pour le rendre plus transparent et plus efficient.

Puisqu'un mode de vie sain comporte des activités de plein air, le gouvernement proposera des dispositions législatives qui assureraient la protection durable des parcs provinciaux, qui nous sont si précieux, tout en poursuivant sa stratégie consistant à dresser une carte des 64 000 kilomètres de sentiers de l'Ontario et à y installer une signalisation.

Pour concrétiser la valeur que nous attachons à notre environnement naturel ainsi que la capacité des citoyens d'améliorer les choses, votre gouvernement créera un nouveau parc dans la vallée de la Rouge – le parc commémoratif Bob Hunter.

Aux enfants de Bob et à sa femme, Bobbi, disons-le bien haut : la passion avec laquelle Bob s'est porté à la défense de l'environnement nous a montré la voie, et nous ne sommes pas près d'oublier sa contribution.



L'INNOVATION AU XXI^e SIÈCLE : METTRE EN VALEUR DES SECTEURS, DES RÉGIONS ET DES IDÉES

Si l'Ontario veut pleinement tirer profit de son avantage économique, il doit se classer premier dans la course à l'innovation.

Il doit être le premier à formuler de nouvelles idées.

Le premier à tirer de ces idées de nouveaux produits et services.

Et le premier à commercialiser ces produits et services sur les marchés mondiaux, afin qu'ils deviennent sources de création d'emplois et de prospérité chez nous.

Le premier ministre a établi deux objectifs pour le nouveau ministère de la Recherche et de l'Innovation, qu'il dirige : appuyer le processus de l'innovation et créer une culture de l'innovation.

Il voudrait qu'en Ontario l'innovation soit non seulement possible, mais incontournable.

En intégrant les initiatives qui étaient antérieurement réparties entre neuf ministères et en s'employant à en lancer de nouvelles, le gouvernement veille à ce que, pour la première fois, l'Ontario se dote d'un plan clair en matière de recherche et d'innovation.

Un nouveau Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation contribuera, par consultation, à favoriser l'accroissement des investissements stratégiques.

Votre gouvernement a déjà investi dans le District de la découverte MaRS, comme appui à la recherche, au financement et à la commercialisation des nouvelles idées, fonctions qui se retrouvent sous le même toit.

Le gouvernement reconnaît que les secteurs clés de l'économie ontarienne doivent innover pour pouvoir se mesurer à la concurrence mondiale et créer des emplois, à l'heure actuelle et pendant une bonne partie du nouveau siècle.



La Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile a brillamment réussi à attirer des investissements de pointe, dont découlera la prochaine génération d'emplois.

Les ententes conclues avec Ford, GM, Toyota et Navistar ont entraîné des investissements de plus de 4,5 milliards de dollars en Ontario – dont l'usine de montage de Toyota à Woodstock, qui est la première usine propre de construction automobile à voir le jour au Canada depuis plus de dix ans.

Le gouvernement poursuit ses pourparlers avec plusieurs sociétés, en vue de faire fond sur ces réussites.

L'agroalimentaire est une industrie de 30 milliards de dollars, essentielle à notre économie – en particulier dans les régions rurales de l'Ontario.

C'est pour cette raison que le gouvernement s'est hâté d'appliquer des mesures pour aider les éleveurs de bétail qui ont souffert de l'interdiction imposée par les États-Unis sur le boeuf canadien. Pour cette raison qu'il continue à donner suite aux préoccupations soulevées par le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. Pour cette raison aussi qu'il a décidé d'exiger que toute l'essence vendue dans la province contienne en moyenne 5 pour 100 d'éthanol d'ici janvier 2007 et d'appuyer la construction d'usines de production d'éthanol ici même en Ontario, en vue de créer de nouveaux marchés pour nos agriculteurs, de réduire la pollution atmosphérique et de stabiliser le prix de l'essence.

Dans le cadre d'un processus issu du Sommet agro-alimentaire du premier ministre, votre gouvernement se joint aux dirigeants de secteur pour élaborer une vision commune de l'avenir.

L'accent est mis sur trois priorités :

- Innovation : le gouvernement entend appuyer la recherche-développement afin d'aider les agriculteurs à créer de nouveaux marchés et à trouver de nouvelles façons de faire des affaires dans le secteur agroalimentaire;



- Marketing des produits alimentaires de l'Ontario : le gouvernement collabore avec l'industrie afin de définir une nouvelle stratégie touchant l'image de marque et le marketing;
- Stabilisation des revenus agricoles : l'Ontario travaille de concert avec le gouvernement fédéral afin d'améliorer le système des filets de sécurité.

Le secteur forestier, qui revêt une importance considérable pour l'économie ontarienne et le Nord de l'Ontario en particulier, doit relever d'énormes défis.

La mondialisation de l'industrie entraîne de profondes transformations dans le monde entier, notamment des regroupements d'entreprises et des pertes d'emplois.

La réponse du gouvernement prend la forme d'un appui financier de plus de 680 millions de dollars, pour aider ce secteur à investir dans la transformation novatrice dont il a besoin pour être compétitif sur le marché d'aujourd'hui.

Afin de mieux renforcer l'économie du Nord, le gouvernement appuie l'expansion économique au moyen de prêts issus du produit des obligations de développement du Nord; il appuie la création d'emplois par le biais du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario; il attire des investissements d'ancrage grâce à la Stratégie InvestiNord GO; et il investit dans l'infrastructure du Nord.

Soucieux de favoriser une juste répartition de la prospérité économique de l'Ontario, le gouvernement poursuit activement diverses initiatives visant à combler l'écart socioéconomique entre les Autochtones et les autres citoyennes et citoyens de l'Ontario. Nous avons amorcé une nouvelle démarche auprès des peuples autochtones et nous élaborons des propositions qui leur permettront de bénéficier équitablement de la mise en valeur des richesses naturelles.

L'Ontario continuera à se faire le champion d'un commerce international ouvert – et équitable.

Malheureusement, nos concurrents ne respectent pas toujours les règles.

Des subventions agricoles massives en Europe et aux États-Unis nuisent à nos agriculteurs, qui ont du mal à soutenir la concurrence.



Nos concurrents font fi des décisions de réglementation commerciale touchant le bois d'oeuvre et imposent des tarifs à nos produits.

Et notre secteur de l'automobile souffre des politiques commerciales qui rendent difficile la vente des véhicules de fabrication ontarienne sur les marchés étrangers, même si les constructeurs de ces marchés jouissent d'un accès élargi au marché ontarien.

Nous savons que notre main-d'oeuvre et nos produits peuvent se mesurer avec succès à la concurrence internationale, pour peu que les règles du jeu soient équivalentes et que les mêmes s'appliquent à tous.

Le gouvernement de l'Ontario incite fortement le gouvernement fédéral à prendre des mesures pour assurer l'équité et à tirer profit, lors de la négociation d'ententes futures, des leçons apprises aujourd'hui.

POUR MISER SUR NOTRE DIVERSITÉ

Notre diversité représente une formidable source de force.

Notre population nous vient de quelque 200 pays.

Nous parlons plus de 130 langues, appartenons à toutes les confessions et provenons de toutes les cultures du monde.

Notre diversité nous donne une perspective privilégiée sur le monde, un monde que nous ne voyons pas divisé entre ce que nous sommes et ce que les autres représentent, car nous formons une société cosmopolite.

Nous en retirons d'ailleurs un avantage économique car cela nous permet de faire des affaires dans le monde entier.

Nous comprenons tous les marchés, avons des liens avec tous les milieux d'investissement et sommes en mesure de communiquer avec tous les clients.



Nous pouvons miser sur notre diversité pour générer des investissements et créer des emplois, à condition toutefois de continuer à attirer les ressources humaines les plus compétentes et les plus inventives du monde et de leur offrir la chance d'apporter une contribution optimale à l'édification de l'Ontario.

Notre volonté d'accueillir comme il se doit les nouveaux arrivants en Ontario a été à l'avant-scène de la campagne du premier ministre en vue de diminuer l'écart de 23 milliards de dollars.

Il s'agit bien sûr de l'écart entre ce que l'Ontario verse au gouvernement fédéral et ce qu'il en reçoit en termes de dépenses.

On a en effet constaté une différence de 3 000 \$ en moyenne entre les dépenses fédérales au Québec et en Ontario, au détriment de ce dernier, pour l'établissement et l'intégration de chaque nouvel arrivant.

Les efforts de l'Ontario à cet égard ont porté fruit, et le premier ministre du Canada a pris l'engagement d'éliminer cette disparité.

Le gouvernement provincial reconnaît que l'acquisition de compétences linguistiques est à la base de la réussite pour les nouveaux arrivants. C'est la raison pour laquelle l'enseignement de l'anglais langue seconde fera l'objet de l'orientation principale du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, dont le mandat vient d'être renforcé.

L'accroissement du financement signifie qu'une tranche supplémentaire de 30 000 nouveaux arrivants en Ontario pourront bénéficier d'une formation en anglais langue seconde.

Votre gouvernement entend également travailler en collaboration avec ses partenaires en éducation afin d'améliorer la qualité de la formation linguistique.

Le gouvernement misera en outre sur le succès des programmes de formation relais, qui aident les nouveaux arrivants à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour exercer leur métier ou profession en Ontario.



Le gouvernement est résolu à éliminer les obstacles qui peuvent empêcher les néo-Canadiennes et néo-Canadiens de réaliser tout leur potentiel.

Il permettra aux personnes formées à l'extérieur du Canada d'accéder plus rapidement à l'exercice de leur métier ou profession, en veillant à ce que les organismes de réglementation établissent un processus d'agrément et d'appel équitable et transparent.

Le gouvernement créera sur Internet le premier Portail ontarien de l'immigration, lequel fournira aux immigrants éventuels des renseignements à jour sur les collectivités, les marchés du travail, la reconnaissance professionnelle ainsi que d'autres renseignements importants sur l'Ontario qui les aideront à commencer une nouvelle vie et à connaître le succès chez nous.

Il importe de faire état de la diversité de l'Ontario dans le monde entier et de resserrer nos liens avec les marchés économiques à croissance rapide.

En novembre, le premier ministre dirigera une mission ontarienne axée sur les échanges commerciaux et les investissements qui se rendra à Beijing, à Shanghai, à Nanjing et à Hong Kong.

Et l'Ontario ouvrira d'ici 2006 des bureaux de marketing à l'étranger, soit à Tokyo, à Londres, à New Delhi et à Los Angeles. Ces bureaux logeront dans les bureaux existants du Canada, par exemple dans les consulats, afin de profiter d'économies de coûts et d'opportunités conjointes pour promouvoir les intérêts commerciaux de l'Ontario.

POUR ÉTABLIR LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX

Pour renforcer l'avantage économique de l'Ontario, nous devons disposer des éléments fondamentaux que sont une infrastructure moderne, un approvisionnement fiable en énergie, des services publics efficaces et efficaces ainsi que des partenariats dynamiques avec le secteur privé et les autres gouvernements.

Le gouvernement a créé un plan quinquennal d'investissement dans l'infrastructure de 30 milliards de dollars, sous l'appellation ReNouveau Ontario.



Ce plan prévoit des travaux d'expansion et d'amélioration du réseau routier, de grands projets dans le secteur hospitalier, la réfection des réseaux d'approvisionnement en eau ainsi que des investissements soutenus dans les transports en commun, y compris un plan quinquennal d'expansion du Réseau GO, une affectation sur cinq ans à la Commission de transport de Toronto et le financement du service O-Train d'Ottawa.

Bien qu'il soit nécessaire d'intensifier nos relations avec les économies émergentes, notre grand partenaire commercial demeure les États-Unis.

Le gouvernement procède à des améliorations considérables aux abords des postes frontaliers de Niagara Falls et de Sarnia.

Et il a chargé Michael Kergin, l'estimé ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis, d'activer la réalisation d'importantes améliorations à Windsor, entre autres l'aménagement d'un nouveau poste frontalier.

M. Kergin est parmi nous aujourd'hui, et en le saluant, nous saluons aussi toutes les femmes et tous les hommes qui travaillent à moderniser l'infrastructure de l'Ontario.

Une source fiable d'énergie propre à prix abordable est absolument essentielle à la prospérité de l'Ontario.

Nous disposons tout juste de 15 ans pour remettre à neuf, reconstruire ou remplacer les installations nécessaires à la production de 25 000 mégawatts d'électricité.

En deux ans seulement, le gouvernement a augmenté la capacité du réseau de plus de 2 200 mégawatts. Il a fait progresser de nouveaux projets de production énergétique, qui nous fourniront une capacité supplémentaire de 9 000 mégawatts au cours des cinq prochaines années – soit suffisamment pour alimenter 4,1 millions de foyers.

Et il est en bonne voie de réaliser l'objectif de l'Ontario, soit que la production d'énergie renouvelable parvienne d'ici 2007 à représenter 5 pour 100 de notre capacité de production d'électricité.

Il reste encore beaucoup à faire, toutefois.



Aux fins de la planification à long terme qui est nécessaire, le gouvernement a établi le nouvel Office de l'électricité de l'Ontario, et il prendra des décisions fondées sur les conseils les plus judicieux et réalistes quant aux prochaines étapes.

Les prix de l'électricité de nouvelle génération ne seront plus ni subventionnés, ni plafonnés. Le gouvernement a éliminé les considérations politiques du processus d'établissement des prix de l'électricité, et confié à la Commission de l'énergie de l'Ontario le soin de fixer les prix de l'électricité résidentielle.

En outre, le gouvernement fait le nécessaire pour que ces prix demeurent concurrentiels en Ontario en diversifiant les sources d'approvisionnement et en veillant à la fiabilité du réseau de transmission et à la stabilité du secteur de l'énergie.

Il donnera également aux consommateurs ontariens les moyens de mieux gérer leurs coûts à cet égard, ce qui comprend l'installation de compteurs intelligents dans plus de 800 000 logements et entreprises d'ici 2007, et dans tous les logements et entreprises d'ici 2010.

Les compteurs intelligents indiquent avec exactitude ce que coûte l'électricité au moment où on la consomme, et ils permettent de concentrer la consommation d'énergie aux périodes creuses, où les tarifs sont moindres.

Le gouvernement proposera de nouvelles mesures et dispositions législatives afin de stimuler l'économie d'énergie.

Nous appliquons ces modifications de façon à réduire de 30 mégatonnes les émissions de gaz à effet de serre, pour que la population ontarienne puisse respirer un air plus propre et pour qu'elle soit en meilleure santé. Ce résultat représente 10 pour 100 de l'objectif total du Canada dans le cadre de l'accord de Kyoto. Nous comptons bien que le gouvernement fédéral reconnaitra notre contribution au plan qui doit lui permettre de respecter son engagement au titre de l'accord de Kyoto.

Quant au gouvernement même, il doit appliquer une saine gestion interne, offrir des services de haute qualité et faire preuve de rigueur en matière de finances.



Le budget de fonctionnement de près de la moitié des ministères a été réduit, gelé ou augmenté à un taux inférieur à celui de l'inflation.

Le déficit de 5,6 milliards de dollars a été abaissé à 1,6 milliard de dollars.

Cette réduction du déficit est attribuable à un dur labeur de la part des Ontariennes et Ontariens, et elle doit engendrer de la confiance sans toutefois justifier un relâchement de notre vigilance. Les contribuables travaillent fort et ils méritent d'obtenir des services de haut calibre.

Le gouvernement maintient le cap sur son objectif, qui est d'assurer l'amélioration continue de la qualité des services à la population.

Il s'agit là d'un engagement partagé avec une fonction publique véritablement hors du commun, qui fait preuve chaque jour d'une éthique du travail exemplaire et d'un professionnalisme indéfectible.

En collaboration avec les membres de la fonction publique, le gouvernement mettra en place ce qui pourrait bien être la toute première garantie de remboursement à l'égard des services publics en Amérique du Nord.

Plus tard cette année, les Ontariennes et Ontariens qui déposeront une demande d'acte de naissance en ligne recevront l'acte demandé dans un délai maximal de 15 jours, faute de quoi ils se verront rembourser les droits versés.

Le gouvernement envisage la possibilité d'assortir d'autres types de services d'une garantie de remboursement.

Le programme Air pur inclut les véhicules récents, dont le taux de réussite aux analyses des gaz d'échappement dépasse 99 pour 100.

Le gouvernement repensera le programme Air pur, pour mettre fin à ce gaspillage d'argent et de temps pour les automobilistes de la province.

Grâce aux initiatives entreprises depuis son accession au pouvoir, le gouvernement a réussi à faire diminuer les primes d'assurance automobile de 11 pour 100 en moyenne, après des années de hausses successives.



Le gouvernement continuera à procéder aux modifications les plus radicales et les plus complètes des lois sur la protection des consommateurs ontariens en plus de 30 ans, ce qui comprend le resserrement des mesures d'application des lois et des amendes plus sévères pour les contrevenants.

Le gouvernement continuera de collaborer avec le secteur privé, y compris nos petites et moyennes entreprises, dont dépend la moitié des emplois en Ontario et qui forment 99 pour 100 du nombre total des entreprises.

Un nouveau Registre de la réglementation en ligne est la première d'une série de mesures visant à faciliter l'exploitation des petites entreprises. La nouvelle Agence pour les petites entreprises de l'Ontario continuera à alléger les formalités administratives et le fardeau réglementaire que doivent assumer les petites entreprises dans leurs interactions avec le gouvernement.

Le travail que nous accomplissons ensemble se fonde sur une démocratie affirmée. Le gouvernement entend renforcer les institutions démocratiques en consultant la population ontarienne quant à la réforme du financement électoral et politique.

Le gouvernement continuera à rechercher des partenariats efficaces avec les autres paliers de gouvernement.

Il continuera à mener sa campagne en vue d'amenuiser l'écart de 23 milliards de dollars.

Les Ontariennes et Ontariens sont fiers de leur appartenance à la grande famille canadienne, et nous sommes disposés à jouer un rôle de leadership au sein de la Confédération, comme nous l'avons toujours fait.

Mais nous insistons pour que l'écart soit réduit, car il compromet notre capacité d'investir dans notre prospérité future, autrement dit, d'investir dans l'éducation et la santé de notre population.

Un Ontario vigoureux est gage d'un Canada vigoureux.



Parallèlement, le gouvernement poursuit sa collaboration avec le gouvernement fédéral dans le but de réaliser les priorités des Ontariennes et Ontariens.

Par exemple, le gouvernement mettra en oeuvre une nouvelle entente sur le logement abordable qui permettra d'offrir 15 000 logements neufs et jusqu'à 5 000 allocations de logement à des ménages à faible revenu, entre autres à des personnes qui se rétablissent d'une maladie mentale, qui ont été victimes de violence conjugale ou qui vivent dans des collectivités éloignées.

Il établit également des partenariats solides avec les municipalités.

Votre gouvernement a été le premier à consacrer une partie de la taxe sur l'essence aux transports en commun de la province.

Les rues et les rails de la province en témoignent maintenant, car on y retrouve de nouveaux tramways, de nouveaux autobus et de nouveaux niveaux de services.

Il faut faciliter les déplacements des gens, cela est certain; mais il importe encore davantage que ces déplacements se fassent en toute sécurité.

Le gouvernement travaillera en collaboration avec ses partenaires municipaux afin d'embaucher, d'ici 2007, 1 000 agentes et agents de police patrouilleurs.

Nous sommes la première province canadienne à exiger que les hôpitaux signalent les blessures par balle aux services policiers et nous continuerons à réclamer du gouvernement fédéral qu'il renforce les peines imposées dans les cas d'actes de violence perpétrés avec des armes à feu.

Et votre gouvernement veut donner de l'expansion aux programmes s'adressant aux jeunes, pour que ceux-ci aient d'autres perspectives que les armes, les bandes délinquantes et la violence.

L'Ontario interviendra énergiquement pour sévir contre le crime et lutter contre les causes de la criminalité.

Le renforcement de l'avantage économique de l'Ontario doit comporter des mesures aptes à faire tourner à plein régime le plus important moteur économique du Canada.



Le gouvernement travaillera de concert avec les dirigeants municipaux à l'établissement de la Régie des transports de la région du grand Toronto.

Et il collaborera avec les commissions de transport afin de créer un billet électronique unique, qui permettra d'effectuer le trajet complet, d'un bout à l'autre de la région du grand Toronto.

Si elle est adoptée, une nouvelle loi sur la cité de Toronto traitera la ville la plus importante au Canada comme une entité administrative responsable.

Et le gouvernement proposera des dispositions législatives afin de témoigner du respect qui est dû à tous nos partenaires municipaux.

CONCLUSION : TRAVAILLONS ENSEMBLE À LA CRÉATION DE LA PROSPÉRITÉ

Voilà le plan de votre gouvernement en vue de renforcer l'avantage économique de l'Ontario, c'est-à-dire de rehausser le niveau d'instruction et les compétences de notre population..., d'améliorer la santé publique..., de stimuler l'innovation et de miser sur notre diversité..., et de veiller à ce que les éléments fondamentaux soient en place.

Il s'agit d'un plan idéal pour l'Ontario, qui intervient à point nommé, car il prépare la population à relever les défis de l'avenir et à tirer profit des opportunités qu'offre le XXI^e siècle.

Grâce à ce plan, l'Ontario marque et marquera des progrès tangibles.

C'est aux Ontariennes et Ontariens que revient le mérite de ces progrès.

Les retombées positives constatées jusqu'à présent, qu'il s'agisse des résultats supérieurs aux tests scolaires, de la réduction des temps d'attente dans nos hôpitaux ou encore de la création de 193 000 emplois, témoignent du fait que les Ontariennes et Ontariens travaillent fort, qu'ils travaillent bien et qu'ils travaillent en concertation.

Le moment est maintenant venu d'accélérer le rythme de ce progrès.



Le moment est maintenant venu de renforcer l'avantage économique de l'Ontario.

Car c'est ainsi que nous saurons répondre aux espoirs et aux aspirations des Ontariennes et Ontariens : préparer une vie meilleure pour leurs enfants et petits-enfants tout en bâtissant un Ontario prospère et un Canada plus vigoureux.

Que Dieu protège la Reine. Dieu bénisse le Canada.